



LE COLLÉGIEN.

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

PRIX.

Pour dix mois.....\$1 00
 (Etats-Unis)..... 1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant.

AGAPIT BEAUDRY,
 Collège de St. Hyacinthe.

Petites notes sur le Syllabus.

DE L'ÉGLISE ET DE
 SES DROITS.
 (suite.)

Mr Gladstone a fait mine, dans ces derniers temps, de redouter fort les usurpations du Pape. Il cite des documents pontificaux qui déclarent nulles des lois par lesquelles certains gouvernements avaient attenté aux droits de l'Église. La Prusse, par exemple, fait voter par une majorité libérale et protestante toute une législation persécutrice. On y affirme, en faveur de l'État, le droit de déposer les évêques & c. — Le Pape déclare tout cela nul. Pourquoi Mr. Gladstone est-il alarmé? Si vraiment il existe une Église

établie par Dieu lui-même, son existence peut-elle dépendre du fiat de Cæsar?

Au fond, tout se résume en cette question: Jésus-Christ a-t-il fondé une Église. c'est-à-dire une vraie société. *sui juris*, complète; une société *religieuse* laquelle, par conséquent, en tant qu'Église, est indépendante de l'État lequel n'a pas mission de diriger les âmes dans les voies du salut?

Tout est là. Le Protestant, le Libéral, le Rationaliste, tous ceux qui prennent le jugement privé pour base de leur religion, aboutissent fatalement à une réponse négative; c'est ce que nous avons déjà démontré dans les articles intitulés *les Ancêtres de Bismark*. Voilà pourquoi, instinctivement, les Protestants et les Libéraux se scandalisent chaque fois que l'Église dit à l'État: *Il ne vous est pas permis d'agir ainsi; et, Nous ne pouvons pas vous obéir*. Les sujets de desaccord seront éternels entre l'Église inflexible, de droit divin, et l'État gouverné par Cæsar, qu'il soit libéral ou autocrate.

Seulement, il arrivera que le bon sens du peuple, un reste de

sentiment catholique, la nature des institutions ou la force des circonstances, empêcheront Cæsar Parlement ou Cæsar Empereur de sévir contre l'Église. C'est le cas aujourd'hui en Angleterre, malgré la logique haineuse de ceux qui voudraient entraîner leur pays dans les voies où nous voyons la Prusse et la Suisse marcher depuis déjà trois ans.

Au reste, parmi les propositions condamnées que nous avons à passer en revue, plusieurs ramèneront forcément notre attention sur un sujet si important.

POUVOIR TEMPOREL DE L'ÉGLISE.

Les idées protestantes et libérales qui ont produit la proposition XXIII peuvent à bon droit réclamer la paternité de la prop. XXIV laquelle est ainsi conçue:

" L'Église n'a pas le droit d'employer la force, et ne possède aucun pouvoir temporel, direct ou indirect."

Il sera intéressant de rechercher d'abord les liens de parenté qui unissent cette thèse condamnée à des ancêtres célèbres dans l'histoire des ennemis de l'Église,

Depuis Aétius, le sectaire ou-

blié du quatrième siècle jusqu'à Mr. Gladstone, l'homme d'Etat du siècle des lumières, la proposition XXIV compte autant de fauteurs que l'Eglise a rencontré d'adversaires pour lui refuser le titre et les droits de société complète et *sui juris*. Les Vaudois, Jean Hus, Luther, Calvin, et on peut dire les Protestants en général, nient à l'Eglise le pouvoir d'agir sur le monde autrement que par la direction, le conseil, et lui enlèvent tout pouvoir judiciaire. Faire des lois obligatoires, les sanctionner par des peines même temporelles, citer à ses *tribunaux* les délinquants, voilà autant de droits que l'Eglise prétend avoir parcequ'ils sont de l'essence d'une société parfaite, mais que les Protestants, les Rationalistes et les Légistes ne veulent pas lui reconnaître parcequ'ils ne voient en elle qu'une société imparfaite, incomplète, une aggrégation d'individus liés ensemble pour des fins purement spirituelles et dépendante de l'Etat comme les sociétés de commerce, du moment qu'il faut passer du domaine invisible des âmes dans le domaine visible et sensible du gouvernement extérieur. Les publicistes protestants, comme Grotius, Puffendorf, Budée, Bodin, etc, etc, inclinent pour la plupart à dire ou que l'Eglise n'a pas le droit de faire des règlements extérieurs, efficaces et valides; ou que ces règlements, en tant qu'extérieurs, tirent toute leur force de la sanction que leur donne l'Etat.

C'est dire équivalamment que l'Eglise "n'a pas le droit d'user de coaction et qu'elle n'a aucun pouvoir temporel direct

"ou indirect." (prop. XXIV) Les publicistes et les canonistes du jansénisme se sont montrés partisans zélés de l'omnipotence civile contre tout pouvoir extérieur de l'Eglise.

R'unis dans le synode schismatique de Pistoie, ils osèrent bien affirmer "qu'il y a abus d'autorité de la part de l'Eglise quand cette autorité est exercée en dehors des limites de la doctrine et des mœurs, et qu'on l'étend jusqu'aux choses extérieures; et encore, quand on exige par la force ce qui ne dépend que de la persuasion et du cœur; de même, qu'il appartient encore moins à l'Eglise d'avoir recours à la force extérieure pour exiger la soumission à ses décrets."

Notons d'abord la condamnation que le Pape Pie VI a prononcée contre cette doctrine, dans la bulle *Auctorem fidei*: "En tant que par ces paroles vagues étendre aux choses extérieures, elle représente comme un abus de l'autorité de l'Eglise l'usage du pouvoir qu'elle a reçu de Dieu, et dont les apôtres ont usé eux-mêmes en établissant une discipline extérieure, et en la sanctionnant par des preuves: Cette proposition est hérétique."

Il est donc de foi catholique, d'après cette décision pontificale: que l'Eglise a le pouvoir, de droit divin, d'user de discipline extérieure et de la sanctionner par des peines, comme ont fait les Apôtres eux-mêmes.

Nous savions déjà que l'Eglise a le droit de faire des lois disciplinaires qui obligent en conscience, et qu'elle peut sanctionner ses lois par des peines spirituelles, comme les censures, les-

quelles ont pour effet, au moins de priver les coupables de certains biens spirituels.

Mais ici, le Pape nous enseigne que l'Eglise peut établir une discipline *extérieure* qui aura des effets jusque dans la *vie publique*. Les Apôtres eux-mêmes usèrent de ce pouvoir, comme on le voit dans le premier concile de Jérusalem, relativement à certaines abstinences et observances légale; les premiers siècles de l'Eglise mirent ce droit en pratique par la discipline qui soumettait certains pécheurs à une pénitence publique....

Voilà déjà l'exercice d'un certain droit de coaction, d'un certain pouvoir spirituel en lui-même, à la vérité, mais entraînant diverses conséquences extérieures, souvent civiles et assurément, par là même, *temporelles*. Toutefois là ne s'arrête pas la condamnation portée par le Pape contre la proposition du synode schismatique; car Pie VI continue: "en tant que cette proposition insinue que l'Eglise n'a pas le droit d'exiger la soumission à ses décrets par d'autres moyens que ceux qui dépendent de la persuasion; comme si l'Eglise n'avait pas reçu de Dieu le pouvoir, non-seulement de diriger par des conseils, mais encore de *commander par des lois*, et de contenir et de contraindre les rebelles et les contumaces par un jugement extérieur et par des peines salutaires. *devios contumacesque exteriori judicio ac salutaribus poenis coercendi, atque cogendi*; cette proposition on induit à un système déjà condamné comme hérétique." (Bulle *Auctorem Fidei*.)

EUGÈNE DROLET

OU
L'ÉCOLIER MODÈLE

Suite.

L'attrait pour l'oraison est une récompense que Dieu accorde aux âmes établies dans l'humilité : Eugène, dont nous connaissons les progrès dans cette vertu fondamentale, reçut de Dieu la récompense d'un grand attrait pour l'oraison. La méditation des grandes et consolantes vérités de notre sainte religion servit admirablement à nourrir et à développer sa piété.

Il s'appliqua d'abord à connaître parfaitement la méthode d'oraison et à apprécier les avantages de l'oraison mentale en écoutant avec avidité les instructions qui lui furent faites sur ce sujet. Bientôt il fut capable de faire oraison avec beaucoup de fruit. Pour bien faire oraison, il suffit d'aimer Dieu ardemment : Eugène, qui avait consacré à Dieu tous les sentiments de son cœur, devait donc se plaire à s'entretenir avec l'objet de son amour. Souvent il disait que jamais il n'avait éprouvé autant de bonheur dans le service de Dieu que depuis qu'il faisait oraison. C'est surtout par ce saint exercice qu'il disposait son âme à recevoir les consolations divines au jour des grandes solennités de l'Église, et de ses communions, comme nous l'avons vu dans son règlement de vacances ; il s'était imposé le devoir de faire oraison tous les jours. Il n'y manqua qu'une seule fois, étant ce jour-là dans l'impossibilité de la faire.

Après les vacances, il répéta plusieurs fois que c'était un grand sacrifice pour lui que de ne pouvoir pas continuer tous les jours l'exercice si utile et si consolant de l'oraison, et il demanda à son directeur de lui en procurer l'avantage. Ce n'était pas possible, vu le danger où on l'aurait exposé, d'affaiblir sa santé en retranchant une partie considérable de ses heures de récréation tous les jours. Mais on le consola un peu, en lui disant que la fidélité à la règle y suppléerait jusqu'à un certain point, et qu'il suffirait de faire oraison trois ou quatre jours par semaine, se contentant les autres jours de s'occuper des sujets déjà médités. Il se réjouissait lorsqu'il y avait plusieurs jours de congé dans la semaine, surtout à cause de l'avantage qu'il avait de pouvoir alors se livrer à la méditation. L'heure qu'il s'était fixée était-elle arrivée qu'aussitôt on le voyait abandonner ses amusements pour aller jouir avec Dieu de la conversation dont l'expérience lui avait démontré la douceur ; *non habet amaritudinem conversatio illius, nec tedium convictus illius.*

La première méditation qu'il fit suivant la méthode qu'on lui avait enseignée, fut celle sur le *Salut*. On le trouva à genoux devant le St. Sacrement, la figure baignée de larmes. Il employa une heure entière à la réflexion sur cet important sujet. Ce temps lui parut bien court. Il déclara ensuite que ce fut un des moments les plus heureux de sa vie, et qu'il ne soupçonnait pas que l'on pût goûter tant de douceur dans l'oraison.

La mort et le jugement ont toujours fait sur lui une grande impression lorsqu'il les méditait. Il avait écrit une méditation sur la mort, qu'il tenait continuellement sous ses yeux afin de se rappeler le souvenir de ce passage terrible du temps

à l'éternité. Une image de St. Bruno méditant sur les fins dernières de l'homme et sur les miséricordes de Dieu, lui rappelait la même vérité.

Cette pensée de la mort, si souvent le sujet de ses méditations, le préoccupait beaucoup dans les derniers mois de sa courte vie ; on eût dit qu'il pressentait sa fin prochaine.

Pendant sa dernière retraite, il disait à un de ses disciples qu'il s'attendait à mourir dans le cours de l'année : quelques jours avant d'être atteint de sa dernière maladie il communiqua à un de ses maîtres que, dans un sermon qu'il venait d'entendre, quelques paroles sur la brièveté de la vie et sur la mort qui nous menace à chaque instant, l'avaient extraordinairement frappé, et que depuis ce temps il faisait de sérieuses réflexions sur ce sujet.

Ce qui montre combien l'oraison avait familiarisé cet enfant avec l'idée de la mort, c'est que le jour qu'il entra à l'Hotel-Dieu pour ne plus en sortir vivant, sa sœur étant venue le voir, lui fit l'observation qu'il était triste. "As-tu envie de mourir", lui dit-elle ? "Je le demande tous les jours", répondit Eugène.

Il semble d'ailleurs que Dieu lui ménageait souvent des circonstances qui lui rappelaient le souvenir de la mort. Ayant demandé un livre pour s'occuper pendant la maladie, on lui prêta un petit livre intitulé : *le jour des morts*. Il avait souvent sous les yeux deux images qui fixaient son attention et faisaient une grande impression sur lui : l'une représentait la mort du pécheur, l'autre la mort du juste. Tout cela ranimait sa foi, l'engageait à vivre saintement et le préparait au grand passage qu'il devait bientôt entreprendre.

Nous venons de voir qu'il demandait tous les jours à mourir. En effet, la mort quelque effrayante qu'elle soit par elle-même, lui était devenue en quelque sorte familière par ses fréquentes méditations sur cette salutaire pensée. Les terreurs de la séparation de l'âme à avec le corps, n'empêchaient pas Eugène de la désirer véritablement. C'est qu'il espérait mourir de la mort du juste et aller au ciel. Toutefois cette confiance était accompagnée de crainte et d'humilité. "Si nous avons à paraître devant Dieu pour être jugé, disait-il "quelque fois, nous serions couverts de honte : qu'est-ce que nous pourrions dire pour nous justifier ?" Plus d'une fois Eugène fut remarqué, ayant les yeux tournés vers le ciel, et remplis de larmes. Lorsque la conversation roulait sur les beautés de la patrie céleste, il éprouvait un bonheur sensible à s'entretenir des délices que l'on y goûte. "Que le ciel doit être beau ! Que les Anges et les Saints doivent être heureux ! disait-il avec des soupirs qui faisaient voir son mépris pour les plaisirs de la terre, et l'ardeur de ses desirs pour les biens de l'autre vie.

Et ainsi ceux qui vivaient un peu plus dans l'intimité de cette jeune belle âme pouvaient la voir s'enflammant tous les jours de plus en plus de ce feu qui s'allume dans la méditation, *in meditatione meâ exardescet ignis* : sous l'action de ce feu vivifiant, ils la voyaient se purifiant, se dégageant des affections terrestres, puis, dans sa tendre jeunesse, s'élevant jusqu'aux régions sublimes de l'amour où les âmes saintes disent en soupirant : *quàm sordet terra dum aspicio cælum !*

Ce désir du ciel qu'il avait puisé dans l'oraison le conduisit tout naturellement à aimer beaucoup le culte de

saints, ces bienheureux citoyens de la patrie. Il aimait à connaître chaque jour quelque trait de la vie du Saint dont on célébrait la fête, et la vertu dans laquelle il avait excellé. Il y en avait un certain nombre qu'il honorait d'un culte particulier et qu'il invoquait tous les jours. C'était St Antoine de Padoue, patron du Séminaire, St Louis de Gonzague et St Stanislas de Kostka, modèles et protecteurs de la jeunesse, et St Thomas d'Aquin, à cause de la *Milice Angélique*, dont il faisait partie. Eugène ne manquait pas d'invoquer souvent le Saint martyr dont le corps repose dans la Chapelle du Collège. Il avait aussi une grande dévotion à St Joseph. Chaque année il faisait les exercices du mois de Mars qui est consacré à honorer ce grand Saint. Tous les jours il priait St. Joseph pour obtenir une bonne mort. Il avait exprimé le désir de mourir à l'Hotel-Dieu, parcequ'il avait entendu dire que les religieuses priaient St. Joseph d'assister au moment de la mort tous ceux qui terminaient leur vie dans cette maison. Ses écrits avaient toujours en tête les noms de *Jésus Marie Joseph*. Le soir, avant de se mettre au lit, il avait coutume de prononcer trois fois ces saints noms en faisant trois signes de croix, sur le front, sur la bouche et sur le cœur.

Mais la dévotion principale d'Eugène, surtout dans les cinq ou six derniers mois de sa vie, la dévotion qui fut le sujet presque continuel de ses méditations, ce fut la *Passion* de Notre Seigneur Jésus Christ. Il faisait constamment oraison sur l'amour du Sauveur au milieu de ses souffrances et de ses humiliations ; et ce n'était presque jamais sans verser des larmes de repentir et de compassion. C'était dans cette méditation qu'il puisait toute l'ardeur de son amour pour Dieu et son horreur pour le péché. Son désir de s'occuper de Jésus souffrant était tel qu'étant malade et ne pouvant plus lire à cause de l'épuisement où il était réduit, il demandait à l'un de ses maîtres de lui lire quelque circonstance de la Passion.

La lecture et la méditation de l'Imitation de Jésus-Christ avaient aussi pour Eugène un attrait tout particulier. Il lisait ce livre avec une sainte avidité ; car il y trouvait un adoucissement à tous les maux, une consolation dans toutes les peines. C'était son compagnon habituel, surtout dans ses maladies, où il ne pouvait s'occuper d'études sérieuses.

Dans une circonstance, comme il éprouvait un peu de peine à se trouver malade, à cause du temps qu'il perdait et parcequ'il ne pouvait plus suivre le règlement de la communauté, on lui conseilla d'aller réfléchir devant Dieu sur les avantages que la maladie peut procurer à l'âme. Alors il prit un livre de méditation, puis il alla devant le St. Sacrement faire oraison. Au retour, il avoua qu'il était grandement soulagé et qu'il se soumettait de bon cœur à la volonté de Dieu.

Eugène comprit que la maladie est le temps le plus précieux de la vie, le temps où l'on amasse le plus de richesses spirituelles, plus même que dans la santé : il sentait que la maladie est un doux purgatoire pour l'âme, qui acquitte ainsi en peu de temps la dette qu'elle avait contractée par le péché. Il considérait encore la maladie comme une prison où les vices sont heureusement enchaînés ; comme un solitaire aiguillon qui nous fait avancer dans le chemin de la vertu ; comme un martyr lent qui consacre les Saints et les prépare pour le ciel. Il est facile de comprendre qu'avec de pareilles dispo-

sitions, développées et rendues plus ferventes de jour en jour par la méditation, Eugène soit devenu, quoique bien jeune, une de ces âmes peu nombreuses dont parle l'auteur de l'Imitation quand il dit : *pauci ex infirmitate meliorantur*.

Il médita aussi sur l'héroïsme de Ste. Thérèse, qui disait sans cesse à Dieu : *ou souffrir, ou mourir* ; paroles qu'il citait souvent avec admiration et qui servirent beaucoup à soutenir son courage au milieu des souffrances aiguës qu'il eut à endurer. C'est ce désir d'imiter Notre Seigneur et les Saints dans leurs souffrances qui lui faisait dire à un de ses disciples, peu de temps avant d'être atteint du mal qui nous le ravit, qu'il aimerait à mourir d'une maladie qui le fit souffrir dans tous ses membres comme les martyrs. Il fut exaucé ; car bientôt une fièvre nerveuse le saisit, et lui fit endurer des douleurs aussi aiguës que si tout son corps ne fût devenu qu'une plaie.

CHAPITRE XIII.

DERNIÈRE MALADIE D'UN ÉCOLIER VERTUEUX.

Avec les dispositions que nous avons remarquées dans notre pieux élève, il nous est facile de comprendre qu'il fit de grands progrès dans la vertu. La première éducation religieuse donnée avec tant de soins par sa pieuse mère, les grâces toutes particulières dont Dieu l'avait prévenu en le retirant loin des dangers du monde pour le placer dans une maison d'éducation où il put nourrir sa piété, comme orner son esprit de connaissances utiles ; tout cela, apprécié par un esprit animé d'une foi très-vive, élaboré dans un cœur ardent et rempli de générosité, contribuait à l'enrichir de mérites pour le ciel. C'est à l'âge des passions, alors que la vertu du plus grand nombre éprouve de si terribles échecs, qu'Eugène avançait plus rapidement dans la perfection, de manière à étonner ceux qui étaient en position de le connaître. En effet, le torrent de passions sans frein peut précipiter en peu de temps dans un abîme de maux ; mais si ce torrent est bien dirigé ; s'il est dirigé du côté de la vertu, il peut faire parvenir en peu d'années à une sainteté consommée. Les efforts continuels qu'Eugène a faits pour diriger tous les sentiments de son cœur vers Dieu, et les détourner de tout attachement aux objets créés, ont été regardés avec raison, comme la cause principale de sa sanctification. Quand la volonté et le cœur sont entièrement à Dieu, il en coûte peu de Lui sacrifier le reste.

A l'âge de seize ans, Eugène était déjà mûr pour le ciel ; et Dieu voulut cueillir dans cette jeune plante les beaux fruits provenant de la rosée de ses bénédictions. Mais Dieu voulait aussi le faire auparavant passer par le creuset des souffrances, et le purifier de la poussière du monde qui s'attache presque inévitablement à toutes nos œuvres, les plus saints en apparence. Par des maladies de ses premières années de Collège, Eugène s'était exercé à profiter de ses souffrances, et se trouvait ainsi préparé à subir les terribles épreuves d'une dernière maladie.

Le 8 Décembre, 1858, jour de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, Eugène ne put qu'avec difficulté communiquer et entendre la messe basse ; il fallut lui interdire les autres exercices de la journée. Le lendemain la fièvre ayant pris un caractère plus sérieux, on le mena à l'hôpital. Du

rant les premiers jours, comme dans toutes les autres circonstances où il avait été malade, il récitait son chapelet, son office de la Ste. Vierge, faisait sa lecture spirituelle, allait à la chapelle entendre la messe et faire sa visite au St. Sacrement. Les religieuses hospitalières furent édifiées et firent les plus grands éloges au directeur du collège sur la piété et la modestie de cet écolier vraiment modèle.

Le 13, la fièvre fit de grands progrès et commençait déjà à prendre un caractère inquiétant : elle était accompagnée d'un mal de tête qui ne lui permettait d'ouvrir le yeux qu'en endurant les douleurs les plus vives. La principale préoccupation de son esprit, dans les jours suivants, fut de désirer un prompt rétablissement pour se trouver au collège à la fête de Noël.

Il se réjouissait d'avance du bonheur qu'il s'attendait d'éprouver en ce beau jour. Mais la maladie continuant à progresser, lui enleva l'espoir d'obtenir cette satisfaction. Bientôt il fut réduit à un état de faiblesse tel qu'il ne pouvait plus se lever de son lit. Son extrême modestie empêchait les religieuses de lui prêter tous les secours qu'elles auraient pu lui rendre même sans blesser cette délicate vertu. Il s'exposa à de grandes souffrances plutôt que de demander l'assistance qui lui aurait apporté du soulagement. C'était la plus grande affliction de sa maladie, et la seule dont il se plaignit, que d'être cloué sur son lit et de ne pouvoir changer de position sans réclamer un secours qui lui était absolument nécessaire.

Dans le temps de ses plus grandes souffrances, quand la force du mal lui arrachait des cris involontaires ; on lui demandait s'il souffrait beaucoup : il n'osait pas répondre par humilité ; il se contentait de pencher la tête d'une manière à inspirer du doute sur la violence de la douleur. Quelqu'un lui ayant demandé s'il pensait souvent à unir ses souffrances à celles de Notre Seigneur, il répondit qu'il pensait de temps en temps aux paroles de St. Jean de la Croix *Seigneur, souffrir et être méprisé pour vous*, paroles qui l'avaient frappé dans une méditation qu'il fit le jour de la fête de ce saint. Ainsi Eugène remerciait-il Dieu qui lui donnait la plus grande preuve de son amour en le faisant souffrir, et par là lui donnait aussi quelque ressemblance avec son *cher rédempteur*. Il fit à plusieurs reprises pendant sa maladie le sacrifice de sa vie, et en même temps il versait des larmes de joie, tant était grand le désir qu'il avait d'aller au ciel. Puis il s'abandonnait entièrement à la volonté de Dieu, sachant que tout ce qui devait arriver contribuerait à la gloire de Dieu et au salut de son âme.

Pendant sa maladie, il aimait beaucoup à se trouver seul. Il ne recevait avec plaisir que la visite des prêtres, parce qu'il en attendait quelques paroles d'encouragement et de consolation spirituelle.

Le 21, la fièvre était devenue si violente, et Eugène souffrait tellement, qu'on commença à craindre beaucoup pour sa vie. Alors on lui demanda s'il aimerait à se confesser ; il accepta volontiers cette proposition comme une grâce qui devait le rendre plus heureux au milieu de ses souffrances.

Le lendemain, il fallut songer à l'administrer. car on craignait que l'enflammation ne se portât au cerveau. Avec quel bonheur il apprit qu'on allait lui donner le Viatique ! Après s'être préparé pendant quelques heures, il se confessa de nouveau, puis il demanda : " *Quand Communierai-je ?* "

Dans quelques instants.—*Quoi ! tout de suite*, répéta-t-il plusieurs fois : *Oh ! que je suis content !* " Le sourire sur les lèvres, il ne savait comment apprécier l'amour de Notre Seigneur qui venait le visiter, s'unir à lui, et le consoler au milieu de ses souffrances. C'est à quatre heures de l'après-midi qu'il reçut le viatique. Vers onze heures, l'enflammation se déclara au cerveau, en sorte qu'il n'avait de moments lucides que par intervalles assez rapprochés.

Le 23, dans la matinée, craignant pour lui une fin prochaine, on lui donna l'extrême-onction, qu'il parut un instant confondre avec les cérémonies religieuses de la veille où il avait reçu la communion. Lorsqu'il vit arriver le prêtre pour lui donner les onctions, il se dressa sur son lit et ouvrit la bouche comme pour communier, en disant : *où est-elle l'hostie, je ne la vois pas.*

Après qu'il eut reçu l'Extrême-onction, on lui accorda l'Indulgence *in articulo mortis*. Toute la journée se passa dans des accès de délire assez souvent répétés. Monseigneur de St. Hyacinthe alla le visiter ce jour-là. La surprise et la joie d'Eugène furent si grandes qu'il conserva cette fois plus longtemps toutes ses facultés. Il comprit parfaitement les paroles d'édification que Monseigneur lui adressa ; puis il répéta les prières et les invocations à Jésus-Christ, à la Ste. Vierge, à son Ange Gardien, et à son St. Patron, qui lui furent suggérées.

Le soir du même jour, Eugène tomba dans un état de faiblesse si grand que l'on crut la mort imminente. Il demeura près d'une heure sans presque aucun mouvement. Mais enfin, les remèdes ayant produit quelque effet, on le vit revenir graduellement dans le cours de la nuit, en sorte que le matin non seulement il avait parfaitement sa connaissance, mais il paraissait encore avoir recouvré quelque force. Après s'être confessé facilement, il demanda la communion en manifestant un grand désir de la recevoir. On crut ne pas devoir la lui accorder, vu qu'il n'y avait pas encore deux jours qu'il avait communiqué en viatique. Ce jour-là et les suivants, il exprima souvent le désir d'être purifié dans le sang de Jésus-Christ par l'absolution. " *Ça me fait du bien*, disait cet enfant plein de foi, *je suis après cela plus fort, plus heureux.* "

Le faible espoir que l'on avait conçu le matin s'évanouit bientôt ; vers midi le mal fut jugé à peu près sans remède. Dans l'après-midi, on lui annonça que bientôt il aurait encore le bonheur de recevoir le Saint Viatique : alors il leva les yeux au ciel, et, avec une vive émotion, il s'écria : *Oh ! Mon Dieu ! Mon Dieu !* " En le préparant à cette grande action, on lui parlait du bonheur qu'il devait éprouver, à l'occasion de la fête de Noël qui avait lieu le lendemain, d'avoir quelque trait de ressemblance avec l'Enfant-Jésus, en souffrant dans son lit comme Jésus dans sa crèche ; de pouvoir mêler ses souffrances à la satisfaction que Jésus présentait à son Père pour les péchés des hommes et pour les siens en particulier, comme s'il eût été seul dans le monde ; et encore, d'offrir son cœur pour berceau à son divin enfant qui pleure, qui gémit de ce qu'il est rejeté de tant d'hommes, et même par beaucoup de chrétiens qui ne veulent pas le recevoir ; et on exhortait le jeune malade à consoler l'Enfant-Jésus par l'ardeur de son amour.

[à continuer]

COLLEGIANA.

15 Avril — Comme Mr. le Directeur de l'Académie ne pouvait assister à cette séance, le Rév. Messire Lévêque eut l'obligance de le remplacer. Après quelques mots et quelques compliments à l'adresse de ceux que mentionnait le rapport, il invita Mr. G. Clapin à nous donner lecture de son travail sur le rôle de la Vendée pendant la Révolution française. Ces détails sont trop connus pour les analyser ici. Mais ce qui fit le mérite de l'ouvrage de Mr. G. Clapin, c'est l'art avec lequel il sut faire entrer dans un cadre étroit toutes les diverses alternatives de succès et de revers qu'ont éprouvés les héros Vendéens. Surtout l'auteur trouva le secret de fondre dans son récit bon nombre des réflexions utiles et ingénieuses qui n'en font pas le moindre mérite.

Mr. le Directeur *pro tempore* s'abstint de compliments, mais les applaudissements réitérés qu'il n'hésita pas à décerner avec nous pendant la lecture, prouvent assez ce qu'il en pense. En revanche, il loua fort le choix de sujets historiques, et s'étendit quelque peu sur l'importance et les charmes de l'histoire; ne vous en étonnez pas, c'est l'expérience de vingt ans de professorat. Il finit en disant qu'il accueillerait avec plaisir quiconque voudrait exploiter sa magnifique bibliothèque d'histoire.

Avant de lever la séance, Mr. le Président remercia en quelques mots le Rév. Mr. Lévêque de la bienveillance qu'il témoigne à l'Académie et lui fit entendre que plusieurs ne manqueraient pas de se prévaloir de ses offres généreuses.

Lundi, 19 Avril, les Messieurs du clergé dont les noms suivent, sont venus présenter leurs hommages à Mr. le Supérieur, à l'occasion de sa fête: L. Z. Moreau, V. G., les Révérends Pères Dubray et Vigeannelle F. F. P. P., M. P. Nolin, S. J., M. M. E. Lévêque, O'Donnell, Godard, Desnoyers, Poulin, Gauthier, Pratte, St. Georges, J. B. Dupuy, Sauvé, Gigault, Germain, Dupré, Gravel, Davignon et bon nombre d'autres dont les noms nous échappent. Pendant le dîner, M. M. les musiciens nous firent entendre une délicieuse musique qui ne contribua pas peu à entretenir la gaieté

parmi les convives. Cette nouveauté fut fort appréciée de tous. Ci suit le rapport de la séance littéraire qui eut lieu le soir.

Lundi, 19 Avril. — L'Académie Girouard a voulu contribuer, en donnant une séance publique, à rehausser l'éclat de la fête de notre bien-aimé Supérieur. Bon nombre de membres du clergé et aussi plusieurs citoyens distingués de St. Hyacinthe assistaient à cette séance. Dans un petit discours d'introduction, Mr. Clapin exprima son regret de ne pouvoir énumérer les titres que Mr. le Supérieur possède à l'estime et à la vénération des élèves de cette maison; mais, ajouta-t-il, moi à capacité en premier lieu, et ensuite à crainte de blesser la vertu qui accompagne toujours le vrai mérite, ne me permirent pas de le faire. Il nous donna ensuite le sujet des discours qui devaient être déclamés, et dont voici le

PROGRAMME.

Plaidoyer de Lally Tollendal. *J. Payan*

DISCOURS SUR L'ELECTION DE L'ABBÉ GREGOIRE.

- Lainé..... *L. Dozois.*
- Benjamin Constant..... *A. Beaudry.*
- La Bourdonnaie..... *G. Gandreau.*
- Manuel..... *H. Ste. Marie.*
- Marcellus..... *Lab. Taché.*

Discours de Montalembert..... *J. Raiche.*

Les applaudissements chaleureux et répétés que l'on prodigua à Mrs. les Orateurs, prouvèrent que la séance avait été fort agréable.

Je croirais manquer à mon devoir, si en terminant, je n'adressais un mot de félicitation et de remerciement à Mrs. les Musiciens qui ne contribuèrent pas peu au succès de la soirée.

Un de nos reporters nous a passé un long rapport d'une fête au sucre, donné par le Propriétaire du Collégien à ses dévoués employés; mais le manque d'espace ne nous permet pas de l'insérer. Il paraît qu'on s'est amusé à merveille.

De omni re

“REVUE CANADIENNE.”

Nous accusons réception avec un sensible plaisir de la “Revue Canadienne”, qui est devenue, depuis le mois de

Janvier, la propriété de J. A. Quinn, Ecr. Avocat. Cette publication paraît être revenue aux beaux jours d'autrefois, si nous en jugeons par le sommaire des trois livraisons que nous avons sous les yeux. Nul doute qu'avec des collaborateurs tels que MM. J. Marmette, l'Abbé Verreau, O. Dum et L. Rieler, la Revue ne se maintienne et ne soit toujours digne des faveurs du public amateur de littérature indigène.

Prix de l'abonnement, \$ 3.00 par année.

“REVUE AGRICOLE”

Merci à M. A. Kérouack, Libraire, pour l'envoi du premier numéro de “La Revue Agricole” dont il est l'Éditeur-Propriétaire. C'est un journal très bien fait et qui est appelé à rendre les plus grands services à l'agriculture. Si nous l'osions, nous prions MM. les Curés de chercher à le répandre parmi la classe au milieu de laquelle ils vivent. Ce serait une œuvre vraiment patriotique.

“La Revue Agricole,” qui se publie tous les mois, formera chaque année un beau volume in-quarto, illustré, d'environ deux cents pages, chaque numéro ayant seize pages de matière à lire, remplies de choses pratiques, d'avis opportuns et de recettes utiles à tous.”

Prix de l'abonnement, \$ 1.00, frais de port, invariablement payé d'avance.

Nous apprenons avec peine que le Révérend M. J. Cravier, de St. Charles, est tombé très-dangereusement malade d'une nouvelle attaque de paralysie. Aux dernières nouvelles, on constatait un peu de mieux.

Le 21 Avril, quatre Sœurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville sont allées prendre la direction d'un hôpital dont Mgr. de Sherbrooke vient de doter sa ville épiscopale. Leur réception a été très sympathique: on semblait voir dans les bonnes religieuses des envoyées de Dieu.

 Le Gérant du Collégien se rendant dans sa famille pour cause de santé, toutes communications concernant le journal devront être adressées: 

Louis Lussier,

Collège de St. Hyacinthe.

PETITES CAUSERIES

SCIENTIFIQUES.

XIV

Ernest—Quoiqu'il en soit, Edmond, tu ne peux toujours pas dire qu'il n'y a absolument aucun danger à rencontrer des serpents. On en rencontre de venimeux quelquefois et il n'est jamais impossible qu'ils mordent.

Edmond—Ce n'est toujours pas dans notre pays, Ernest, que ce danger pourrait subsister.

Ernest.—Comment! es-tu sûr qu'il n'y a pas de serpents venimeux dans notre pays?

Edmond. Oh! oui bien sûr. Nous n'avons au Canada que cinq espèces d'ophidiens: l'Ablabès triangle. — *Ablabes Triangulum*, Duméril, *Ophibolus eximius*, Baird et Girard; l'Ablabès ponctué *Ablabes punctatus*. Duméril *Diadophis punctatus*. Baird et Girard; le Tropicodonote sirtale *Tropicodonotus sirtalis*. Holbrook, vulgairement *Couleuvre commune*; le Tropicodonote à cou taché, *Tropicodonotus accipito-maculatus*. Storer, vulgairement *Petit serpent brun*; et enfin la Couleuvre verte, *Coluber vernalis*. Dekay; et aucune de ces espèces n'est à craindre, nonobstant tous les préjugés qui ont cours parmi le peuple.

Ernest. — Mais j'ai entendu dire mille et mille fois que nous avons en Canada une vipère!

Edmond.—Et cette prétendue vipère, c'est l'Ablabès triangle, long de 4 à 5 pieds, d'un blanc de lait grisâtre et tacheté de noir, qui se rencontre principalement sur les montagnes, à Montréal, à St. Hilaire, à St. Pie etc. Des amateurs se servent de sa peau pour en couvrir des cannes.

Ernest.—Et la couleuvre commune, Edmond, est certainement inoffensive?

Edmond.—Il n'y a pas d'animal plus doux. Quelquefois cependant, si on la surprend, ou si on l'attaque, elle s'enroulera autour de notre jambe, mais de mal, point! Il y a des hommes qui la mettent dans leur chemise, et qui s'amuse beaucoup de la terreur de ceux qui les voient; sa longueur est de 2 à 3 pieds. M. l'abbé Provancher en a capturé une qui mesurait 39 pouces.

Ernest.—Et les autres sont encore moins à redouter?

Edmond.—Les autres n'ont pas même l'avantage d'en imposer par leur taille. La Couleuvre verte est longue de 20 à

24 pouces; l'Ablabès ponctué est long de 15 pouces; et le Petit serpent brun en a tout au plus dix ou douze.

Ernest.—Parbleu, Edmond, voilà des renseignements qui viennent à propos. Il y a longtemps que je voulais savoir ce que nous avons dans le pays, en fait de serpents; et certes, si je me réjouis maintenant de le savoir, je n'éprouve pas un moins sensible plaisir d'apprendre que nous n'avons pas même une seule espèce qui soit à craindre!

Au fait, Edmond, il n'y a donc pas de serpents à sonnettes chez nous?

Edmond.—On en a rencontré autrefois quelques rares individus dans les environs de Montréal; mais aujourd'hui il ne s'en montre nulle part.

Ernest.—Eh! bien soit, il n'y a nul danger, dans le pays de la part des serpents. Mais dans les contrées où se trouvent des espèces venimeuses, comme au Mexique, au Brésil, dans les Indes, à l'île de Cylan & est-ce absolument la même chose? N'arrive-t-il jamais d'accidents?

Edmond.—Allons! tu veux que je te dise enfin nettement ce qui en est; eh bien! voici ce que je réponds: si j'avais à soutenir une thèse relativement au venin des serpents, je la proposerais ni plus ni moins comme il suit: on ne se fera jamais mordre par des serpents venimeux, à moins qu'on ne les saisisse de la main, qu'on ne les écrase du pied, ou au moins qu'on ne les dérange tout-à-coup brusquement. Oh! certes, non, ce n'est pas moi, Ernest, qui irai prêcher la témérité et une extravagante confiance à l'endroit des serpents. Il est arrivé des accidents trop déplorables et la mort causée par le venin des reptiles est trop prompte et trop cruelle, pour que je ne dise par avec sollicitude: ô vous, qui vivez au milieu des serpents venimeux, prenez bien garde de ne jamais les surprendre: ils pourraient se tourner contre vous et vous causer une mort bien douloureuse et bien triste.

Veux-tu que je confirme cette pensée par quelques exemples?

En 1747, M. Bernard de Jussieu, botaniste distingué, et oncle du célèbre Louis Laurent Antoine de Jussieu, était à herboriser avec ses élèves sur les buttes de Montmorency. Un de ces derniers se vantait de n'avoir pas peur des couleuvres. Tout-à-coup on aperçoit un serpent; et le jeune homme qui croit que c'est une couleuvre, court, se précipite et l'attrape.

O surprise! à peine l'a-t-il saisie, qu'il commence à crier: c'était une vipère, et la malheureuse l'avait mordu à trois places: deux blessures sur une main et une sur l'autre. On accourut autour de lui, on assista à ses souffrances, on vit ses mains enfler rapidement, on crut qu'il mourrait. Heureusement que M. de Jussieu, qui était loin de là, arriva enfin. Il avait sur lui de l'alcali volatil (ammoniac.) Il en fit prendre six gouttes au malade; il en versa sur ses blessures, qui furent baignées et frottées. On revint ensuite à la ville. En route, le malade défailloit deux fois: on lui administrait force alcali, et cela n'empêchait pas la faiblesse, ni le mal de cœur ni les nausées. La nuit, il transpira abondamment et prit quelque sommeil. Le lendemain, ses souffrances diminuèrent, l'enflure de ses mains disparut peu-à-peu et ainsi grâce à l'ammoniac il vécut.

Hélas! il n'en fut pas de même d'une jeune fille indienne qui, avec son père, accompagnait Schouburgk dans les forêts de la Guyane. La pauvre malheureuse mit un jour le pied sur un Trigonocéphale, et le reptile se dressant avec colère lui enfonça dans le pied, ses crochets pleins de poison. Aux cris de la jeune fille, son père accourt, suivi de Schouburgk. L'indien se baisse et suce avec le sang de son enfant le venin qui la tue. Schouburgk avait eu mains de l'ammoniac, il en baigne la plaie, il en fait prendre à la malade; mais tout fut vain. Les souffrances de l'indienne devinrent atroces, son pied enfla d'une manière prodigieuse, des tremblements convulsifs s'emparèrent de son corps, le sang lui sortit du nez et des oreilles; bientôt sa face prit un aspect cadavérique, les spasmes augmentèrent de violence, la paralysie se manifesta au pied mordu, passa d'eux à tous les membres, et la jeune fille tomba dans une agonie terrible qui se termina par la mort au bout de soixante-trois heures.

(à continuer)

Listes du 26 Avril.

- Rhétorique, H. Ste. Marie
- Belles-Lettres, M. Holmes
- Versification, G. Fortin
- Anglais, G. St Pierre
- Méthode, Tétréau & Ducharme
- Syntaxe, N. Valin
- Éléments, 1ère. div. Désaulniers.
- 2de, E. Gauthier

ATTENTION !!

Les Ecoliers trouveront toujours chez Mr. GODFROY DAIGNEAULT un assortiment des plus complets de :

- Draps à capot d'Écolier,*
- Draps à pardessus, Ceintures,*
- Casquettes, Crémones,*
- Claques, Mitaines, Gants,*
- Pardessus en feutre, &c, &c.*

Une GRANDE REDUCTION DE PRIX sera faite aux Ecoliers.

Les Messieurs du Clergé trouveront au magasin du sousigné les meilleures *Étoffes à Soutanes*, à des prix très-réduits.

G. DAIGNEAULT.

Place du Marché St. Hyacinthe.

AU CER GE. AUX FABRIQUES.

M. A. KÉROACK.

COIN DES RUES CASCADES & STE. ANNE.

Vient d'ajouter à son établissement de librairie un département pour la *Commission*. Étant en relation avec des maisons de confiance *Françaises, Anglaises et Américaines*, il pourra fournir, sur commande, toutes espèces d'articles, tels que :

- ORNEMENTS D'ÉGLISES,
- VASES SACRÉS,
- ORFÈVRES, BRONZES,
- ARTICLES DE FANTAISIE.

Toujours en mains, comme par le passé, *Livres de Piété, de Littérature, Classiques, Papeteries, Tapisseries, Images, Chromos, Chemins de Croix, Cadres, Chapelets, Crucifix, Statues, Révélés, &c, &c, &c.*

Liste spéciale.

- GRADUEL VESPERAL ROMAINS.
- PAROISSIEN ROMAIN NOTE.
- CHANTS LITURGIQUES.
- PETIT CEREMONIAL ROMAIN.
- RITUEL ROMAIN.
- APPENDICE AU RITUEL.
- EXTRAITS DU RITUEL.
- MISSELS ET BREVIAIRES.
- &c, &c, &c.

(N. B.) Le *Catalogue* est paru en Décembre dernier, et comprend l'*Almanach* le plus volumineux et le plus utile qui ait jamais été publié en français dans ce pays. M. M. les Marchands du District de St. Hyacinthe et des environs sont priés de ne pas en acheter d'autres.

M. A. KÉROACK.

PORTRAITS !!
PORTRAITS !!
PORTRAITS !!!

L'Atelier Photographique de A. DENIS n'est surpassé par aucun autre à St. Hyacinthe.

La lumière y est distribuée de manière à donner aux photographies les *Ombres* et le *Fin* tant recherchés par les connaisseurs.

Un *Artiste* très capable employé pendant 10 ans chez M. NOTMAN, de Montréal, est attaché à l'établissement.

Les *Prix* sont toujours *plus bas* qu'ailleurs.

A. DENIS & Cie.

EPICERIES !!!



AGENT POUR LE CHEMIN DE FER "PASSUMPSIC".

N. A. BOIVIN.

Place du Marché, St. Hyacinthe.



L. BEAUDRY
HORLOGER.

Grand assortiment de *montres, chaînes, épinglettes, &c, &c.*

Toutes réparations de montres ou autres bijoux faites avec soin et ponctualité.

E. H. RICHER.

LIBRAIRE

COIN DES RUES CASCADES ET STE. ANNE.

- Livres de piété, Livres classiques,
- Littérature, Images
- Papier, Chapelets

Fournitures de bureau au complet.

Messieurs du Clergé pourront se procurer, en s'adressant au sousigné, tous les Livres de *Théologie, Ascétique*, & publiés dans le catalogue de la maison Rolland aux prix de Montréal.

Aussi

TABAC, CIGARES,

PIPES, POTS A TABAC,

et tout ce qui regarde cette spécialité.

E. H. RICHER.

VIN DE MESSE.

Avec la bienveillante autorisation de SA GR. MGR. DE ST. HYACINTHE.

Les sousignés, ayant fait un arrangement avec la Maison J. HUDON & Cie de Montréal, prennent la liberté d'informer M. M. les Membres du Clergé qu'ils pourront leur vendre le VIN DE MESSE aux mêmes *prix et conditions* qu'à Montréal

CIERGES DE TOUTES GRANDEURS,

HUILE D'OLIVE, LAMPIONS,

ÉPICERIES.— de toutes espèces et de première qualité.

ÉTOFFES À SOUTANES,

ÉTOFFES À PARDESSUS,

TWEEDS, &c. &c. &c.

Nous comptons sur votre bienveillant patronage et une prochaine visite.

RAYMOND, FRÈRES.

ALPH. RAYMOND.

NOË. RAYMOND.

A VENDRE.

A L'ATELIER DU "COLLÉGIEN".

"NÉCESSITÉ DE LA RELIGION DANS L'ÉDUCATION", par le Rev. Mr J. S. RAYMOND, V. G. Prix.....15cts.

Une excellente traduction française de l'Anthologie Prix.....15cts.

Aussi, *Cantiques, Prières, &c.*

A. BEAUDRY, Gérant.